

## LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 2GCOM

### I. Application des conditions générales de vente 2GCOM

Les présentes conditions générales de vente sont applicables à tout produit vendu ou à toute prestation de service fournie par 2GCOM.

Elles sont applicables dans leur intégralité pour tout contrat passé entre 2GCOM et ses clients en France.

Le vendeur est défini comme étant la société 2GCOM. L'acheteur reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente du vendeur et déclare les accepter comme faisant partie intégrante du Contrat. Le seul fait de passer commande ou d'accepter une offre du vendeur comporte l'acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente.

### II. La commande

La commande est considérée ferme et définitive à compter de la réception par 2GCOM du courrier électronique ou postal du client confirmant ladite commande, ou par la réception du bon de commande validé par fax, courrier électronique ou postal, ou par la réception du devis validé par le client par fax, courrier électronique ou postal. Cette confirmation vaut date de conclusion du contrat de vente, et acceptation par le Client des présentes conditions générales de vente.

Exceptionnellement, le client pourra annuler sa commande s'il obtient un accord écrit et non équivoque de 2GCOM. 2GCOM se réserve le droit, à compter de la réception de la commande de l'accepter, de rejeter celle-ci ou d'émettre des réserves. L'indisponibilité d'un produit du fait d'une rupture de stock, ou de sa suppression du catalogue ne pourra entraîner aucune annulation de la commande globale et ne donnera droit à aucune indemnité de la part de 2GCOM.

### III. Conditions de livraison

2GCOM entend par prestation de base la livraison. La livraison fait l'objet d'un forfait en fonction de la zone de livraison et le volume livré.

Les délais de livraison sont fournis à titre indicatif uniquement à la demande du Client par tous moyens de communication actuels (courrier électronique, téléphone, indication sur le devis, ...) et sont variables en fonction des disponibilités des produits et matériels, ainsi qu'en fonction des cas de force majeure, d'éventuels confinements, fermetures d'usines, rupture de composants essentiels de base, ou tout autre dispositif mis en place par le Gouvernement d'un pays afin de lutter contre la pandémie de Covid-19.

Les indications de délai de livraison sont informatives et applicables sur des jours ouvrés. Le dépassement des délais ne donne pas droit au client d'annuler les commandes en cours, sauf accord préalable de 2GCOM, ou de réclamer des dommages et intérêts, des pénalités ou une quelconque indemnité.

2GCOM décline toute responsabilité, directe ou indirecte, pour les dommages, quels qu'ils soient, dus à la livraison tardive, et causés par des retards de transport, des grèves, des troubles sociaux, des inondations, des incendies, ou des cas de force majeure tels que prévus par la loi et la Jurisprudence de la Cour de Cassation ou par tout autre évènement qui échappe au contrôle de 2GCOM. Les délais de livraison seront prorogés pendant ces périodes.

La livraison est effectuée par 2GCOM au lieu désigné par le client sur la commande. La livraison fait l'objet d'un rendez-vous fixé conjointement entre le client et 2GCOM selon leurs convenances respectives (lieu, horaire, ...).

Le client est avisé en temps utile par 2GCOM de la survenance de circonstances exceptionnelles empêchant la livraison à la date convenue, ainsi que de la date à laquelle la livraison du produit doit en conséquence être reportée.

Toute réception doit être effectuée en présence du technicien 2GCOM et doit être systématiquement vérifiée avant de signer et valider le bon de livraison. En cas de doutes ou de dégâts apparents, REFUSER la marchandise en émettant le jour même par écrit des réserves datées, détaillées et explicites sur le bordereau de livraison. Le client doit indiquer sur le bon de livraison par écrit accompagnée de sa signature toute anomalie concernant la livraison.

Ne seront retenus comme existant au moment de la livraison que les dommages mentionnés dans lesdites réserves.

#### **IV. Retours**

Panne au déballage : les produits doivent être retournés complets à 2GCOM sous 3 jours dans leur emballage d'origine.

#### **V. Garanties**

En sa qualité d'intermédiaire entre le constructeur et le client, 2GCOM ne fournit aucune garantie contractuelle. Outre la garantie légale contre le vice caché résultant des articles 1641 et suivants du Code civil, les produits vendus (sauf ordinateur assemblé par 2GCOM) par la société 2GCOM bénéficient d'une garantie constructeur dans les conditions déterminées par celui-ci lesquelles doivent être respectées scrupuleusement, exclusive de toute autre garantie en particulier de celle de résultat quant à la satisfaction des besoins spécifiques du client.

La durée et les conditions de garantie sont spécifiées pour chaque famille de produits.

La garantie constructeur est exclusivement déclenchée par le Client. Pour ce faire, le Client devra se munir du numéro de série du produit concerné ainsi que de la facture délivrée par 2GCOM.

Le fait d'actionner la garantie n'est en aucun cas un motif de non-paiement de la facture correspondante.

La garantie exclut pour 2GCOM toute obligation de réparer les dommages directs ou indirects (dommages immatériels tels que perte de production, perte d'exploitation, perte de chance, perte de données, préjudice financier ou commercial ou autres) résultant de l'utilisation et/ou de la défaillance des marchandises livrées.

La garantie exclut pour 2GCOM toute obligation de réparer les dommages directs ou indirects liés à la casse, au choc ou au coup survenu sur un matériel.

2GCOM ne sera tenue à aucune indemnisation pour ces dommages.

#### **VI. Prestation de service additionnelle**

Toute demande d'installation (logiciels, ordinateurs, imprimantes, switch...), de mise en réseau des ordinateurs et/ou imprimantes, de pré-installation de logiciels, ou toute autre demande, fait l'objet d'un devis établi par 2GCOM préalable à la prestation d'un technicien 2GCOM.

#### **VII. Les prix**

Les prix sont exprimés en Euros, hors taxes (HT). Les prix peuvent varier à tout moment. Ils sont mis à disposition du client par 2GCOM à tout moment à sa demande.

Les prix appliqués sont ceux indiqués sur le devis 2GCOM. Les frais forfaitaires de livraison et les frais généraux (restauration, hébergement, carburant, péages, ...) sont à la charge du client. Les catalogues, tarifs et offres de prix ne sont pas contractuels et peuvent être modifiés à tout moment sans préavis.

Aucun escompte n'est consenti par 2GCOM pour paiement anticipé par rapport à la date d'échéance.

Aucun rabais, remise ou ristourne ne sera consenti au client sauf ceux ayant fait l'objet d'une négociation entre le client et 2GCOM et inscrit sur le devis approuvé par le client lors de la commande.

## **VIII. Les délais de paiement**

Le paiement s'effectue par chèque, virement ou Lettre de change relevée à 30 jours à date de facture, conformément à l'article L441-6 du Nouveau Code de commerce pour les entités à caractères privées et à 40 jours à date de facture pour les mandats administratifs pour les entités à caractère public. Les professionnels qui ne respecteraient pas ces dispositions s'exposeraient aux sanctions de l'article L. 442-6-III du code de commerce, et notamment à une amende civile.

## **IX. Défaut de paiement**

En cas de paiement intervenant après la date d'échéance figurant sur la facture, 2GCOM exigera le paiement immédiat de toutes les factures non échues.

Des pénalités de retard sont prévues correspondant à 3 fois le taux d'intérêt légal ainsi qu'une indemnité de 1 % des sommes dues, et sans mise en demeure préalable, dès le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture.

Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire.

Tout retour d'un effet de paiement ou d'un chèque impayé pour défaut de provision sera facturé 30 € HT.

2GCOM se réserve le droit d'annuler ou de suspendre l'exécution de toute commande non réglée et de modifier les conditions de paiement préalablement accordées.

## **X. Clause de réserve de propriété**

2GCOM conserve la propriété des biens vendus jusqu'au règlement effectif et intégral de leur prix, le client devant conserver les marchandises en l'état jusqu'à parfait paiement. Le client s'engage à apporter tous les soins à la garde et à la conservation des produits et à souscrire toute assurance utile. Les produits livrés non encore intégralement payés devront être individualisés et ne pas être mélangés avec d'autres produits.

Jusqu'à complet paiement du prix, le client ne pourra pas donner les produits en gage, ni les échanger, ni les transférer en propriété à titre de garantie.

Le client s'engage à nous permettre de reprendre possession de nos marchandises sans avis préalable, à nous autoriser à pénétrer dans les locaux et à supporter tous les frais de l'enlèvement de nos marchandises. En cas de non-paiement intégral ou partiel à l'échéance, 2GCOM pourra, sans mise en demeure préalable, reprendre les produits.

Toutes les sommes déjà versées par le client resteront acquises à 2GCOM à titre de dommages et intérêts. Le client identifiera clairement ces produits comme étant la propriété de 2GCOM et prendra les assurances nécessaires pour couvrir les dégâts ou dédommagements éventuels.

## **XI. Logiciels et services en ligne type « Cloud » ou « SaaS »**

Les matériels livrés par 2GCOM peuvent impliquer des services en ligne type « Cloud » ou « Saas » dont les modalités sont imposées par un tiers hébergeur et/ou embarquer des logiciels dont les droits de propriété intellectuelle appartiennent à des éditeurs tiers.

Le Client n'acquiert jamais la propriété intellectuelle d'une licence d'un progiciel. Il devient seulement titulaire d'un droit, non cessible et non exclusif d'utilisation, régi par les conditions de licence de l'éditeur, accessibles sur le site de l'éditeur. Il est de la responsabilité du Client d'obtenir ces conditions et d'en prendre connaissance. En acceptant la proposition de 2GCOM, le Client déclare avoir connaissance et accepter l'intégralité des conditions de licence de l'éditeur.

Le Client est informé qu'il expose sa seule et unique responsabilité dans le cas d'un usage non conforme en regard des dispositions de l'éditeur/hébergeur concerné et/ou des lois en vigueur concernant les contenus et les modalités d'utilisation.

## **XII. Conditions de maintenance**

Les Conditions de maintenance s'appliquent uniquement si un contrat de maintenance a été signé entre le Client et 2GCOM.

Le principe est le suivant : sur incident détecté par le client, celui-ci appelle le responsable technique de la société 2GCOM qui réalise un premier diagnostic « à distance » du problème rencontré. Puis, selon le résultat de ce premier niveau de diagnostic, une procédure de gestion des incidents est déroulée afin de résoudre au plus vite le problème.

La procédure est donc la suivante :

Sur détection d'un incident, le client contacte la société 2GCOM :

Soit par appel téléphonique au 05 56 12 07 79 pour un incident « majeur » bloquant,

Soit par mail [2gcom@2gcom.fr](mailto:2gcom@2gcom.fr) ou par téléphone pour un incident « mineur ».

La société 2GCOM effectue une première analyse et un premier diagnostic « à distance » du dysfonctionnement constaté avec le client ou une personne dédiée.

Selon la cause et la gravité de l'incident et selon l'opération technique nécessaire pour résoudre l'incident, 2GCOM va :

Faire intervenir le constructeur pour les matériels sous 'garantie constructeur' pour les matériels avec intervention constructeur sur site ou retour atelier avec enlèvement.

Intervenir « à distance » pour résoudre l'incident car : la cause de l'incident a été identifiée, pour donner suite à la première analyse effectuée « à distance ». S'il est possible d'intervenir « à distance », l'incident sera éradiqué « à distance ».

Intervenir « sur le site » pour résoudre l'incident pour donner suite à la première analyse effectuée « à distance » car : la cause de l'incident a été identifiée ou non pour donner suite à la première analyse effectuée « à distance ». Dans ce cas, l'incident sera éradiqué que « sur site ».

Soit le technicien 2GCOM peut résoudre l'incident « sur site », soit le technicien amène le matériel en atelier pour réparation et le ramène une fois réparé.

Les délais d'intervention sont compris entre J+1 (incident MAJEUR – tout est bloqué) et J+3 (incident MINEUR – un léger dysfonctionnement) maximum (en jours ouvrés), selon la gravité de celui-ci.

## **XIII. Juridiction**



---

Toute vente de marchandise est soumise à la loi Française.

Tout différend relatif à la formation, la conclusion, l'interprétation, ou l'exécution du contrat conclu entre les parties, seront à défaut de règlement amiable, soumis exclusivement à la juridiction du tribunal compétent de BORDEAUX pouvant surgir entre les parties, même en cas de référé, d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

